

QUESTION POSÉE AU CABINET

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'hon. Roméo LeBlanc (Westmorland-Kent): Monsieur l'Orateur, puis-je savoir si le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a fait connaître au gouvernement des États-Unis la position de son gouvernement dans une note officielle ou une autre forme de message et si notre position a été exposée aussi fermement et aussi clairement que dans la note envoyée par l'ancien secrétaire d'État aux Affaires extérieures?

L'hon. Flora MacDonald (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je puis dire au député que nos communications en sont restées jusqu'à présent au stade verbal et qu'aucune note n'a encore été envoyée.

* * *

[Français]

LES COMMUNICATIONS

ON DEMANDE S'IL EST VRAI QUE LA SOCIÉTÉ TÉLÉGLOBE VA ÊTRE VENDUE À L'ENTREPRISE PRIVÉE

L'hon. Jeanne Sauvé (Laval-des-Rapides): Monsieur le président, j'aimerais demander au ministre des Communications s'il est exact que la société Téléglobe a été retirée de la liste des compagnies de la Couronne vouées à la privatisation et qu'elle a été reportée sur une supposée deuxième liste.

[Traduction]

L'hon. David MacDonald (secrétaire d'État et ministre des Communications): Monsieur l'Orateur, comme l'honorable représentante le sait, nous procédons actuellement à une revue des sociétés d'État et nous cherchons à savoir en particulier si un certain nombre d'entre elles n'exerceraient pas mieux leurs activités au sein du secteur privé; cette étude se poursuit toujours dans le cas de cette société.

[Français]

Mme Sauvé: Je désire poser une question supplémentaire, monsieur le président.

Cette réponse, à mon avis, n'est absolument pas satisfaisante, étant donné les rumeurs qui circulent au sujet de l'achat ou de la vente éventuelle de la société Téléglobe. Le ministre sait que l'Association canadienne des télécommunicateurs se considère comme un acheteur privilégié. Il est important, pour inhiber ou encourager les efforts de cette association, que le ministre se prononce ou laisse savoir clairement si la société Téléglobe va être vendue à l'entreprise privée. Le ministre comprendra le sens de ma question lorsque je lui rappellerai que la question de la concurrence dans les télécommunications reste entière, même si la décision du CRTC sur l'interconnexion des systèmes a été prise. Cette décision souligne l'urgence pour le gouvernement de faire connaître sa politique quant au volume de concurrence qu'elle va permettre. Le ministre peut donc voir le rapport avec la vente de la société Téléglobe...

M. l'Orateur: A l'ordre!

[Traduction]

M. MacDonald (Egmont): Je ne crois pas que l'honorable représentante, qui connaît particulièrement bien cette société, voudrait me voir anticiper sur les conclusions d'une étude quelconque. Je crois qu'elle connaît parfaitement l'importance

Questions orales

de cette société qui rend de précieux services aux Canadiens dans le domaine des télécommunications. Quand l'étude sera terminée et que des décisions auront été prises, elles seront annoncées de la façon habituelle.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA PROTECTION DES DROITS ET PRIVILÈGES DU PERSONNEL CANADIEN OUTRE-MER

M. Roland de Corneille (Eglinton-Lawrence): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Je crois que de nombreux députés sont inquiets non seulement des problèmes immédiats qui se posent en Iran, mais aussi de l'ensemble des problèmes religieux et politiques qui embrasent toute cette région du monde.

Deux choses surtout me préoccupent, et le premier ministre pourrait peut-être nous faire part de son point de vue là-dessus. Premièrement, que fait le Canada pour protéger ses employés, en particulier le personnel non essentiel, et tous les Canadiens, dans les pays tels que le Pakistan et l'Arabie Saoudite, et même l'Afghanistan où il y a certains troubles; et deuxièmement, existe-t-il des préparatifs en vue d'évacuer d'urgence, par avion, des groupes minoritaires tels les Béhaïs, qui ont déjà été massacrés en grand nombre, et les membres d'autres groupes comme les minorités religieuses de diverses régions? Qu'est-ce que le gouvernement du Canada est disposé à faire pour aider ces gens ou leur permettre de venir chez nous?

Des voix: Bravo!

Le très hon. Joe Clark (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je peux répondre en partie à la question du député. Mais peut-être souhaiterait-il, de même que d'autres députés, poser des questions supplémentaires au secrétaire d'État aux Affaires extérieures qui s'est chargée de cette affaire. Par mesure de précaution, l'ambassadeur canadien au Pakistan a emmené chez lui dans sa résidence personnelle tout le personnel diplomatique canadien. Nous croyons savoir qu'au Pakistan et en Arabie Saoudite, aucune menace ne pèse sur les citoyens canadiens pour l'instant.

M. de Corneille: Monsieur l'Orateur, je me demande quelle va être l'attitude du Canada à l'égard des membres de groupes minoritaires dont certains sont d'ores et déjà des réfugiés ou sont des réfugiés en puissance tels que les Behaïs en Iran, ainsi qu'à l'égard des autres personnes pouvant être victimes de persécutions?

L'hon. Flora MacDonald (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je tiens à préciser deux choses. Je commence par la situation en Iran et au Pakistan, que le député a mentionnée dans son intervention et où on peut en effet se préoccuper du sort du personnel diplomatique. Par l'intermédiaire de nos missions, nous avons pris soin de demander aux gouvernements concernés l'assurance que les droits internationalement reconnus du personnel diplomatique seront respectés. Nous nous sommes efforcés de prendre certaines précautions et avons également élaboré des plans d'évacuation applicables en cas d'urgence.